



# Assemblée générale

Distr. générale  
16 novembre 2020  
Français  
Original : anglais

Soixante-quinzième session

Point 51 de l'ordre du jour

## Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace

### Rapport de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

*Rapporteur* : M. Jassim Sayar Al-Maawda (Qatar)

#### I. Introduction

1. À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 18 septembre 2020, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-quinzième session la question intitulée « Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace » et de la renvoyer à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission).
2. La Quatrième Commission a examiné la question durant son débat général portant sur les points 50 à 61 à ses 2<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> séances, du 14 au 16 et les 20, 22 et 23 octobre et les 3 et 4 novembre 2020. La Commission s'est prononcée sur le point 51 à sa 9<sup>e</sup> séance, le 4 novembre. Les déclarations et observations faites au cours des débats sont consignées dans les comptes rendus analytiques correspondants<sup>1</sup>.
3. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des décisions et mesures prises par procédure écrite par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et son sous-comité juridique ([A/75/20](#)).
4. À sa 1<sup>e</sup> séance, le 8 octobre, la Commission a décidé de créer un groupe de travail plénier sur la coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace qui sera chargé d'élaborer les projets à présenter au titre de la question.
5. A la 2<sup>e</sup> séance, le 14 octobre, la Commission a élu Marius-Ioan Piso (Roumanie) Président du Groupe de travail plénier sur la coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace.
6. Compte tenu des répercussions que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a sur ses modalités de travail à la soixante-quinzième session de

<sup>1</sup> [A/C.4/75/SR.2](#), [A/C.4/75/SR.3](#), [A/C.4/75/SR.4](#), [A/C.4/75/SR.5](#), [A/C.4/75/SR.6](#), [A/C.4/75/SR.7](#), [A/C.4/75/SR.8](#) et [A/C.4/75/SR.9](#).



l'Assemblée générale et des solutions qui s'offrent à elle sur le plan technique et du point de vue de la procédure, la Quatrième Commission a tenu une séance informelle virtuelle le 12 octobre 2020 (voir annexe).

## **II. Examen du projet de résolution [A/C.4/75/L.5](#)**

7. À la 16<sup>e</sup> séance, le 1<sup>er</sup> novembre, le représentant de la Roumanie, au nom du Président du Groupe de travail plénier a déposé un projet de résolution intitulé « Continuité des travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de ses organes subsidiaires » ([A/C.4/75/L.5](#)).

8. À la même séance, la Commission a été informée que le projet de résolution n'avait pas d'incidences sur le budget-programme.

9. À la même séance également, la Commission a adopté le projet de résolution [A/C.4/75/L.5](#) sans le mettre aux voix (voir par. 10).

### III. Recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

10. La Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution suivant :

#### Continuité des travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de ses organes subsidiaires

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant* sa résolution [74/82](#) du 13 décembre 2019,

*Notant avec préoccupation* que la pandémie mondiale de maladie à coronavirus (COVID-19) fait peser une grave menace sur la santé et le bien-être des personnes et a eu des effets multiformes sans précédent,

*Rappelant* que le cycle annuel régulier des sessions du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de ses sous-comités a été perturbé en 2020 du fait de la pandémie,

*Ayant examiné* les décisions et mesures prises au moyen de la procédure écrite par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de son sous-comité juridique<sup>2</sup>,

1. *Fait siennes* les décisions et les mesures que le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et son sous-comité juridique ont prises au moyen de la procédure écrite ;

2. *Convient* que le Comité devrait, à sa soixante-quatrième session, en 2021, examiner les questions de fond et convoquer le groupe de travail recommandé par le Comité<sup>3</sup>, et notamment organiser des consultations intersessions selon que de besoin, en tenant compte des préoccupations de tous les pays, en particulier celles des pays en développement ;

3. *Convient également* que le Sous-Comité juridique devrait, à sa soixantième session, en 2021, examiner les questions de fond et convoquer de nouveau les groupes de travail recommandés par le Comité<sup>4</sup>, et notamment organiser des consultations intersessions selon que de besoin, en tenant compte des préoccupations de tous les pays, en particulier celles des pays en développement ;

4. *Note* qu'à sa cinquante-septième session, en 2020, le Sous-Comité scientifique et technique a poursuivi ses travaux<sup>5</sup>, comme elle l'avait prescrit dans sa résolution [74/82](#) ;

5. *Convient* que le Sous-Comité scientifique et technique devrait, à sa cinquante-huitième session, en 2021, examiner les questions de fond et convoquer de nouveau les groupes de travail recommandés par le Comité<sup>6</sup>, et notamment organiser

<sup>2</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quinzième session, Supplément n° 20 (A/75/20).*

<sup>3</sup> *Ibid.*, par. 32 et 37.

<sup>4</sup> *Ibid.*, par. 28 et 29 ; voir également par. 11.

<sup>5</sup> *Ibid.*, par. 18 ; voir également [A/AC.105/1224](#).

<sup>6</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quinzième session, Supplément n° 20 (A/75/20)*, par. 22 et 23 ; voir également [A/AC.105/1224](#).

des consultations intersessions selon que de besoin, en tenant compte des préoccupations de tous les pays, en particulier celles des pays en développement ;

6. *Note* que, conformément à l'accord auquel est parvenu le Comité à sa quarante-sixième session sur les mesures relatives à la composition future des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires<sup>7</sup> sur la base des dispositions relatives aux méthodes de travail du Comité et de ses organes subsidiaires<sup>8</sup>, les États d'Europe orientale ont désigné leur candidat au poste de second vice-président et rapporteur du Comité pour la période 2022-2023<sup>9</sup> ;

7. *Demande instamment* au Groupe des États d'Afrique, au Groupe des États d'Asie et du Pacifique, au Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes et au Groupe des États d'Europe occidentale et autres États de désigner leurs candidats aux postes de président du Sous-Comité juridique, de président du Comité, de président du Sous-Comité technique et scientifique et de premier vice-président du Comité, respectivement, pour la période 2022-2023, avant la prochaine session du Comité, qui se tiendra en 2021<sup>10</sup>.

---

<sup>7</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément n° 20 (A/58/20)*, annexe II, par. 5 à 9.

<sup>8</sup> *Ibid.*, cinquante-deuxième session, *Supplément n° 20 (A/52/20)*, annexe I ; *ibid.*, cinquante-huitième session, *Supplément n° 20 (A/58/20)*, annexe II, appendice III.

<sup>9</sup> *Ibid.*, soixante-quinzième session, *Supplément n° 20 (A/75/20)*, par. 35.

<sup>10</sup> *Ibid.*, par. 36.

**Annexe****Séance informelle virtuelle de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)**

1. Le 12 octobre 2020, la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) a tenu une séance informelle virtuelle organisée par le Président de la Quatrième Commission (Botswana) au titre du point 51 de l'ordre du jour.
  2. À la séance, le représentant de la Roumanie, en sa qualité de Président du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, a présenté le document comportant les décisions et mesures prises par procédure écrite par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et son sous-comité juridique ([A/75/20](#)).
-